

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messenger suisse de France

Band: 7 (1961)

Heft: 9

Rubrik: Suisses de France : à l'écoute!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SUISSES DE FRANCE

★ ★ ★
A L'ÉCOUTE !

★ ★ ★

22 Octobre

★ ★ ★

CERCLE SUISSE ROMAND

Invite cordialement tous les membres de la Colonie et leurs amis à assister au

DEJEUNER-CHOUCROUTE

qui aura lieu le DIMANCHE 22 OCTOBRE à 12 h. 30 précises, dans les salons de l'Hôtel du Palais-d'Orsay, 9, quai Anatole-France, à Paris, 7^e.

A 15 heures, **matinée dansante gratuite**, avec l'orchestre des Young-Fellows et leur animateur.

Inscription pour le déjeuner-choucroute auprès du président: W. TAPERNOUX, 50, rue Servan, Paris, 11^e. ROQ. 87-80.

Dernier délai: 19 octobre.

Le Comité.

LE CARNET DU MESSAGER

Nous apprenons le décès de M. Jean Wampfler, ingénieur, survenu à Paris, le 21 juillet 1961, à l'âge de 68 ans.

Sincères condoléances.

CONSTRUCTION DE L'HOPITAL SUISSE DE PARIS

Des décisions seront prises au début de l'automne quant à la désignation des entreprises admises à soumissionner pour les travaux de gros œuvre de l'Hôpital Suisse de Paris. Secrétariat de l'Hôpital Suisse de Paris: 10, rue des Messageries, Paris, 10^e (L.A.M. 50-10).

Comment le 1^{er} août fut-il célébré en France? Voici quelques chroniques qui vous donneront un pâle reflet de notre Fête nationale, si chère à tous les Suisses de l'étranger, et que chacun commémore avec émotion.

★ ★ ★

Dans la plus pure tradition helvétique le Cercle Suisse de Belfort a dignement célébré sa Fête nationale

Les ressortissants suisses de Belfort s'étaient donné rendez-vous samedi soir à la Chambre de Commerce, à l'occasion de leur fête nationale qui, normalement, doit se célébrer le 1^{er} août.

Le comité du Cercle Suisse était au grand complet, et c'est ainsi qu'à la table officielle étaient présents: MM. Gerber, président; Hager, secrétaire; Singer, trésorier; Meier, Fridelance, Mathey, Chardonnens, assesseurs.

Chez les invités, MM. Bauer, vice-président du Conseil général, adjoint au maire de Belfort; Schwartz, secrétaire général adjoint de la Chambre de Commerce; d'Orelli, vice-consul, représentant le consul Kuntz, de Mulhouse, empêché.

Nous notons aussi la présence de M. Keller, président du Club agricole suisse Doubs-Haute-Saône, et de Madame.

Avant que ne commence la partie récréative de la soirée, eut lieu l'heure officielle des présentations et discours.

Prenant la parole en premier, M. Gerber tint à souligner les circonstances de cette sympathique réunion. Il remercia les personnes présentes, suisses ou françaises, et principalement les personnalités. Il excusa aussi MM. le préfet et le maire de Belfort, en vacances, ainsi que M. Michaud, président de la Croix-Bleue.

M. Gerber regretta encore l'absence de M. Kuntz, consul de Mulhouse, et de M. Grosjean, consul de Besançon.

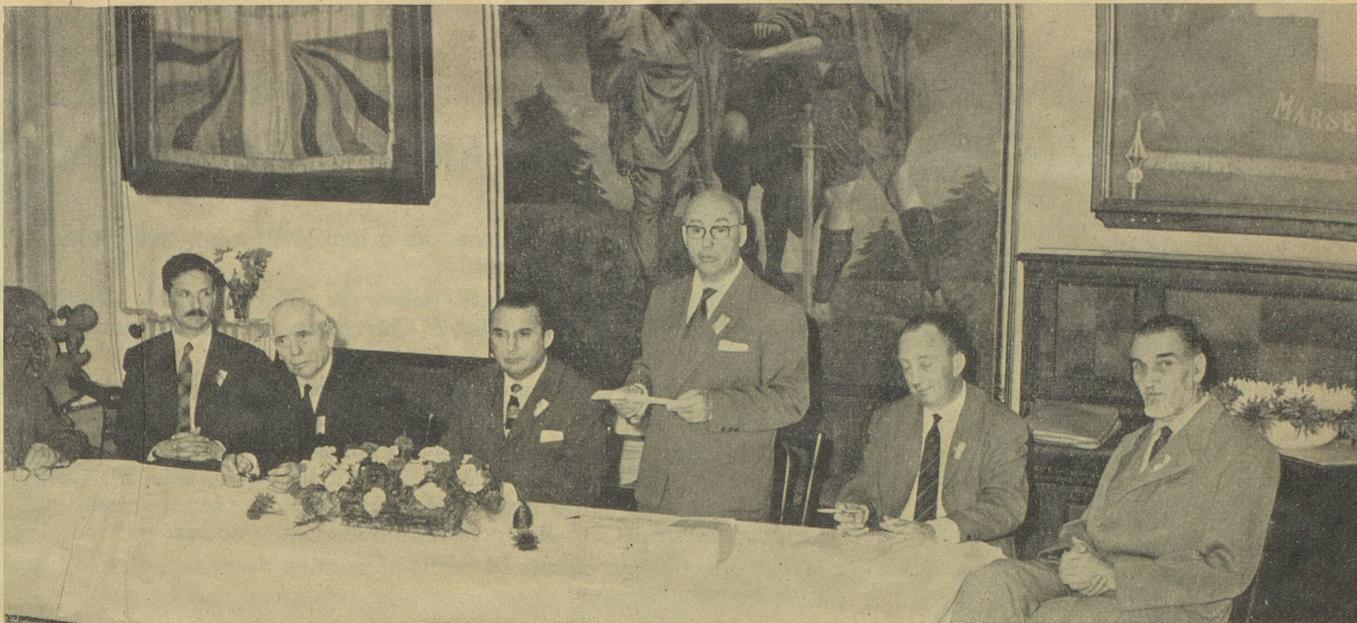
Succédant à M. Gerber, M. d'Orelli, vice-consul, après avoir, lui aussi, remercié les personnes présentes, félicita le Cercle Suisse de Belfort pour sa vitalité et son organisation. Il dit sa joie de se retrouver au sein de cette grande famille suisse, et en présence d'une assistance aussi nombreuse. Après avoir lu le message du président de la Confédération helvétique, M. Wahlen, M. d'Orelli tint à rappeler la mémoire du général Guisan et le départ de M. Max Petitpierre du sein du Conseil fédéral. Il cita aussi le nom de M. Micheli, ambassadeur à Paris.

M. Bauer, représentant le maire, remercia le Cercle Suisse pour son invitation et dit toute sa joie de se retrouver au sein de cette assemblée à l'occasion de la fête nationale suisse.

Après qu'eurent retenti les hymnes nationaux suisse et français, les réjouissances débutèrent, et ce au son de l'excellent orchestre Richard, de Porrentruy. Tour à tour, alternèrent les airs folkloriques suisses repris en chœur par les assistants.

Côté danses, le moderne eut sa part pour plaire à la jeunesse, mais les airs anciens ressortirent très vite, au grand plaisir des « moins jeunes », qui s'en donnèrent à cœur joie de gambiller sur le carrelage de la Chambre de Commerce jusqu'à une heure avancée de la nuit.

de gauche
à droite :



M. le Pasteur
Jéquier ;
M. Gertsch,
Vice-Président de
la Fédération ;
M. le Consul
Général
Thiébaud ;
M. A. Bieder-
mann, Président
de la Fédération
des Sociétés
Suisse
de Marseille ;
M. M. Gelvig,
Vice-Président de
la Fédération ;
M. Boegli,
Président
du Cercle
Helvétique.

1^{er} août à Marseille

La colonie suisse de Marseille a célébré le 1^{er} août dans la salle des fêtes de la Maison suisse, 7, rue d'Arcole, décorée des pavillons de nos cantons et fleurie aux couleurs fédérales. Le Consul général, M. Raoul Thiébaud, après avoir adressé un sincère salut à l'assemblée nombreuse, l'informa du départ imminent de notre Ambassadeur à Paris, M. Pierre Micheli, appelé aux hautes fonctions de Secrétaire général du Département politique fédéral. Il fit ensuite un tour d'horizon de l'activité de la colonie durant les douze mois passés, se réjouissant des améliorations apportées à la maison de retraite suisse des « Charmerettes », témoignant une fois de plus l'esprit de solidarité des Suisses de Provence. Mentionnant

les événements qui préoccupent le monde, l'orateur a exhorté ses concitoyens à resserrer les liens avec la mère Patrie, notamment en adhérant au fonds de solidarité des Suisses à l'étranger.

Après de brèves allocutions du président de la Fédération des Sociétés suisses de Marseille, M. Arthur Biedermann, et des vice-présidents, MM. Laurent Gertsch et Marcel Gehrig, lecture a été donnée du pacte de 1291.

La manifestation solennelle s'est terminée dans une ambiance gaie, dans la détente d'un repas en commun.

M. H.

La Fête nationale suisse à Lille

Une soixantaine de compatriotes qui n'avaient pas cédé à l'appel du départ annuel, — ou bien déjà rentrés —, étaient au rendez-vous du samedi soir 29 juillet. M. Joseph, président du Club, leur souhaita à tous, anciens ou nouveaux, la bienvenue, et, entrant dans le vif du sujet, lut à l'assemblée le message de M. le Président Wahlen, ainsi que le résumé du pacte de 1291.

Après ce préambule, M. le Consul Monnet prononça l'allocution traditionnelle, teintée cependant de préoccupations résolument actuelles, dont il fit part à la colonie : entre autres, le projet en discussion, tendant à faire bénéficier les Suisses de l'étranger du droit de vote. Il exprima également sa satisfaction de constater, grâce à deux exemples récents, la progression de l'esprit de solidarité au sein de notre colonie. Il évoqua enfin, avec regret, le départ de l'Ambassadeur Micheli, et lut aux assistants la lettre particulièrement aimable par laquelle notre représentant à Paris prenait congé de lui-même et de la colonie lilloise, dont l'accueil lui fut des plus sympathiques lors de sa visite dans le Nord.

M. Joseph reprit la parole pour donner un compte

rendu vivant, à l'auditoire attentif, des questions soulevées en mai dernier à l'assemblée des délégués des sociétés suisses de France, en particulier de la question fort controversée du droit de vote des Suisses de l'étranger. De quelques échanges de vues entre lui-même et des membres du Club, il apparaît que ce délicat problème se heurte à de sérieuses difficultés pratiques. M. Joseph accepta cependant avec empressement la suggestion de M. Courvoisier, ancien président du Club, de voir à l'avenir traiter rapidement, au début de chaque réunion, des questions intéressant la vie du pays et des colonies.

Ceci dit, l'on n'eut plus le temps de chanter..., excepté l'hymne national, et les ramequins arrosés de blanc furent eux-mêmes condamnés à une disparition instantanée ; car la patrie en images apparut sans tarder sur l'écran, sous forme de belles diapositives réalisées par M. Joseph. Du Rütli à la Dixence, tout y passa, pour la plus grande satisfaction de l'assemblée, sans compter quelques instantanés familiaux sur la sortie annuelle du Club.

Aux jeux paraolympiques de Stoke - Mandeville

Une escorte suisse, composée de 23 handicapés physiques (polios et paraplégiques) et 12 accompagnateurs, a participé du 25 au 31 juillet aux Jeux Mondiaux de Stoke-Mandeville (Angleterre).

Brillamment conduite par les D^{rs} Brügger et Morscher, de Zurich, l'équipe helvétique prenait part au tir à l'arc, tennis de table, natation, lancement du javelot, boulet et massue, javelot de précision et basketball sur fauteuils roulants.

Sur place, M. Jean Revilliod, Conseiller à l'Ambassade suisse de Londres, nous a honorés d'une visite de courtoisie et d'encouragement.

Une magnifique ambiance régna parmi 300 invalides de 18 nations...

D'excellents résultats furent obtenus par le Genevois Pierre Guisolan, qui remporta une médaille d'or en natation (50 mètres brasse en 60 secondes 5/10) et par le Valaisan Denys Favre, une médaille d'or en natation (50 mètres crawl en 39 secondes 6/10), 2^e place en natation aux 50 mètres dos, une médaille d'or au boulet avec 8 mètres 13 et un challenge spécial, 2^e place au javelot et à la massue avec respectivement 22 mètres 35 et 43 mètres.

D'autres Suisses se sont également bien défendus au tir à l'arc.

L'équipe de basketball s'est qualifiée 4^e « ex-æquo » avec la France et Hollande I, devant Hollande II et Malte. Les 1^{er} étant U.S.A., 2^e Italie, 3^e Grande-Bretagne.

Les cérémonies d'ouverture et de clôture furent des plus impressionnantes devant un nombreux public rehaussé par des personnalités anglaises et étrangères.

Toutes les escortes étaient logées et nourries dans le Centre Hospitalier de Stoke-Mandeville où le team suisse s'était rendu par avion de Bâle.

M. VUILLEUMIER,
Membre dirigeant.

A Chavanne, le Club Agricole Suisse a dignement fêté la fête nationale helvétique

La fête nationale suisse, qui a lieu le 1^{er} août, connaît les mêmes fastes que notre 14 juillet national.

A cet effet, la colonie suisse du Club Agricole Doubs-Haute-Saône organisait samedi 29 juillet, à Chavanne, sa réunion annuelle à l'occasion de cette fête nationale.

Le café Perret-Luthy, bien qu'agrandi chaque année, était samedi encore trop petit pour contenir la foule qui s'y pressait.

Au premier rang figurait notamment M. le consul Grosjean, de Besançon, sous la présidence duquel avait lieu cette fête. M. Gerber, président du cercle suisse de Belfort, était également présent, ainsi que M. Keller, président du Club Agricole du Doubs-Haute-Saône, qui recevait.

Avant que débute la partie récréative de cette soirée, il y eut le côté officiel.

Ce fut tout d'abord M. Keller qui prit la parole. Il remercia M. le consul Grosjean d'avoir fait le déplacement, ainsi que les autres personnes, tant suisses que françaises, qui garnissaient la salle.

Succédant à M. Keller, M. Geissbuhler, jeune et actif secrétaire du Club Agricole, eut la tâche de lire le message du président de la Confédération Helvétique, M. Wahlen.

Message écrit à l'occasion de cet anniversaire et s'adressant à tous les Suisses résidant à l'étranger. M. Grosjean termina la série des discours en félicitant les organisateurs pour la pleine réussite de cette soirée, et parla plus précisément de certains graves problèmes, tant politiques qu'économiques, et du grand rôle que joue la Suisse placée comme elle l'est en plein centre des différentes tendances européennes qui se dessinent. Après que les assistants eurent chanté les hymnes nationaux suisses et français, la partie officielle se termina et la danse et les chants prirent le pas, pour la plus grande joie de tous.

Les organisateurs, qui ne reculent devant aucun sacrifice, font tout pour que leurs amis qui viennent nombreux et de très loin soient très satisfaits.

M. Grosjean se plaisait d'ailleurs à dire que de toutes les circonscriptions qu'il administre, celle de Chavanne est celle qui reste le plus dans la tradition suisse.

Pour ce faire, on fait appel à des orchestres ou à des chorales originaires de la mère patrie. Ainsi, ce samedi soir, le « Jodler Club Konizburg », groupe vocal de la région bernoise, était chargé de créer l'ambiance avec des airs du folklore, les cors des Alpes et le lance-drapeau. On ne sait qui féliciter de l'ensemble du groupe qui chante admirablement bien et au sein duquel figurent de très bons solistes, ou du lance-drapeau qui manipule avec aisance et habileté l'emblème rouge à croix blanche ou encore le joueur de cor des Alpes qui réussit à sortir des sons concordants de sa « grande pipe » d'au moins cinq mètres de long...

Pour le côté rythmique de la soirée, la partie musicale était confiée à l'excellent orchestre suisse « Les Bernados ».

Son répertoire très riche, très varié, va des airs folkloriques à la musique moderne, en passant par un désopilant numéro fantaisiste avec travestis.

Tard dans la nuit, les chants ont succédé à la musique; jeunes et vieux ont passé une agréable fête nationale à laquelle manquaient seulement les grands feux autour desquels tournent de folles farandoles, comme cela est de coutume chez nos amis suisses.

FESCHES-LE-CHATELFETE DU 1^{er} AOUT

C'est le lundi 31 juillet, à 20 heures, que les membres de la colonie de Feschés-le-Chatel se sont réunis pour célébrer la fête nationale suisse.

Malgré les vacances, une cinquantaine de personnes s'étaient donné rendez-vous dans la magnifique salle de l'Hôtel Lantini. Assistaient également à cette manifestation M. Mermoz, chancelier au Consulat de Besançon, et M. Studer, M. et Mme Chabloz, président de la Société suisse de Pontarlier. M. Bovey, indisponible, s'était excusé.

Après le repas, M. Emile Voisard, président de la Société locale, prit la parole, remerciant l'assistance pour leur présence, et notamment les personnalités invitées, il dit combien il était réconfortant de voir notre patrie à l'écart de tous les problèmes mondiaux actuels, mais que malgré tout la paix sera sauvegardée, pour le bien-être de l'humanité tout entière. Le départ de M. Micheli, Ambassadeur de Suisse à Paris, fut ensuite évoqué avec beaucoup de mélancolie, car M. l'Ambassadeur avait su, par sa compétence et sa modestie, se faire respecter et aimer par tous les Suisses de France. M. Mermoz prit ensuite la parole, apportant les meilleurs vœux de M. le Consul de Besançon, et fit un large exposé, très applaudi, de la politique suisse, regrettant également le départ de M. Micheli. M. Studer donna lecture du message de M. le président de la Confédération pour la Fête nationale, qui fut suivi de l'hymne suisse, chanté par l'assistance. M. Chabloz, après quelques paroles pleines d'esprit, donna une séance cinématographique, composée de films suisses, parmi lesquels « Guillaume Tell », qui furent tous très appréciés. Nous remercions encore M. Chabloz pour cette production.

C'est très tard dans la nuit, après une sauterie, que se termina cette cérémonie.

Peut-être beaucoup de Suisses qui lisent le « Messager » vont-ils dire : « Encore Le Havre, décidément nos compatriotes de la Porte Océane veulent que nous connaissions leur activité. »

Mais comment passer sous silence la réunion qui a eu lieu le mardi 1^{er} août, où, fait exceptionnel en période de vacances, 68 personnes, dont M. et Mme Strohmaier, de Rouen, étaient présentes, pour, non seulement fêter notre Journée nationale, mais aussi pour faire connaissance avec notre nouveau Consul, M. Jung, accompagné de Madame et de leurs enfants.

Soirée toute simple, repas froid au cours duquel M. Boesch souhaila la bienvenue à notre nouveau représentant consulaire. Puis M. Jung prit la parole, nous dit sa satisfaction de nous voir réunis aussi nombreux, et son espoir de nous voir toujours groupés autour de lui, comme nous l'étions avec son prédécesseur. Il nous fait ensuite un court exposé de la politique actuelle de notre Confédération, nous parle de quelques sujets qui seront discutés lors de la Journée des Suisses à l'Etranger, puis nous propose d'envoyer trois télégrammes ; l'un à M. Wahlen, à l'occasion de la Fête nationale, l'autre à M. Micheli en le remerciant particulièrement de tout ce qu'il a fait pour les Suisses résidant en France, et enfin un autre à M. Albrecht, notre ancien Consul, parti du Havre depuis quelques semaines seulement.

Comme d'habitude, la soirée se termina par des chansons et des danses à une heure pas trop tardive, car il ne fallait pas oublier que, pour la plupart d'entre nous, le travail nous attendait le lendemain.

R. S.

Le premier août à Oran

Malgré la dureté des temps que nous traversons à Oran, notre fête nationale a été célébrée dans les salons de l'Automobile-Club d'Oranie, et a réuni la presque totalité des Suisses actuellement à Oran.

M. Kappeler, Vice-Consul à Alger, était venu spécialement à Oran pour rehausser par sa présence notre réunion et nous prouver l'intérêt que nos autorités attachent à nos colonies lointaines, surtout lorsqu'elles sont en difficulté.

Après la lecture du pacte par M. René Gehrig, c'est M. Kappeler qui a fait un très intéressant exposé suivi

attentivement par toute l'assemblée et relatant la position de la Suisse dans les divers problèmes actuels ; après cet exposé longuement applaudi, l'hymne national a été repris en cœur et non sans une certaine émotion chez certains.

Cette réunion, qui a permis un resserrement des liens qui unissent les membres de notre Colonie entre eux et avec la mère Patrie, s'est terminée dans une ambiance très cordiale.

R. GEHRIG.

REDACTION : SILVAGNI-SCHENK, 17^{bis}, quai Voltaire. — GERANT : F. LAMPART

SIEGE SOCIAL : 10, rue des Messageries, Paris, X^e. C.C.P. Messenger Suisse de France 12273-27. — Prix de l'abonnement : NF 10

IMPRIMEUR : A. COUESLANT, 1, rue des Capucins, Cahors (Lot). — 97.596. — Dépôt légal : 3-1961 - N° 76/1961

La revue n'est pas vendue au numéro, mais uniquement par abonnement. « Le Messenger » n'est pas en vente publique. Pour vous le procurer, adressez-vous au siège du journal.

Adressez toute la correspondance à la Rédaction, 17^{bis}, quai Voltaire, Paris, 7^e